

PONTARLIER

votre ville

l'actualité de la Ville de Pontarlier

n°83

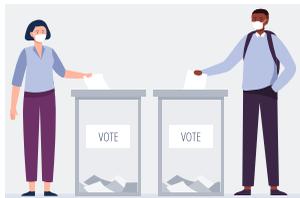
Juin / Décembre 2022



Un cocktail d'infos pour votre été !

Instagram, chantiers jeunes, grands
dossiers et événements, club d'aviron...

au sommaire DE CE NUMÉRO



**Pontarlier
À votre
service** p8-9



en images p4-5



Dossier
p15

La politique énergétique



p10

Pontarlier en images **p4-5**

Budget **p7**

Pontarlier à votre service **p8-9**

Élections, tout un service mobilisé

Vie de volontaire **p10-11**

Pontarlier s'anime **p13**

Dossier **p15-18**

La politique énergétique

Pontarlier investit **p20-21**

Offre de service **p23**

Les supports d'information des usagers

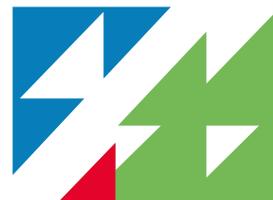
Associations **p24-25**

Fondation Pluriel / Aviron Pontissalien

Du côté du Grand Pontarlier **p26**

Tribunes libres **p27**

Directeur de la publication Patrick GENRE. Équipe rédactionnelle : Marine GOMEZ, Chloë JEAN, Julie JACQUET, Aurélie MULLATIER, Mariluz PINTA, Pablo RIBEIRO, Julie VERGER.
Coordination : Julie VERGER Administration – secrétariat de rédaction : Mariluz PINTA, Julie VERGER. Crédits photo et illustrations : Sauf mentions contraires : Ville de Pontarlier – Conception et mise en page : Scoop Communication 02 38 63 90 00 – Impression : Shraag Imprimerie – Distribution : Adrexo – Version sonore : Vidéo 25 – Nombre d'exemplaires : 10 500 Dépôt légal : juin 2022 ISSN : 1268 – 4740.



PONTARLIER



Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

POL'EN, ACTE 2

Madame, Monsieur,
Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine Pontarlier Votre Ville, nous avons souhaité consacrer le dossier principal au renouvellement d'une stratégie phare, la politique énergétique de Pontarlier.

Vous le savez, cet engagement en faveur d'un développement durable et responsable est l'un des engagements majeurs que nous avons pris durant la campagne et que nous revendiquerons et assumerons tout au long de ce mandat.

« Ainsi, vous retrouverez cette volonté affirmée dans chacune des différentes politiques et chacun des projets développés tout au long du mandat actuel »

Il se traduit ainsi par l'actualisation de notre politique énergie, dénommée Pol'en et pilotée par Jean-Marc GROSJEAN, Premier Adjoint en charge du développement durable. La volonté de la Municipalité est concrètement de décarboner les sources d'énergie de la collectivité, de travailler sur un mix énergétique, de promouvoir le solaire, l'hydroélectricité, la fin des chaudières au fioul voire au gaz, en mettant en avant le réseau de chaleur urbain... autant d'axes forts

qui s'accompagneront également d'une politique visant à transformer 100 % du réseau d'éclairage urbain en mode Led, d'ici la fin du mandat. Cette volonté est à la fois un engagement politique majeur mais également un engagement financier qui, à travers des investissements lourds, permettra de dégager rapidement des résultats et donc des économies de fonctionnement sur le court, moyen et long terme.

Cette politique se traduira par une approche toute particulière du patrimoine bâti avec une réflexion qui est lancée sur un schéma directeur bâtimentaire visant à, là aussi, déployer des investissements lourds afin que nos bâtiments soient moins énergivores.

Cette politique énergétique visera également à promouvoir les modes doux de déplacement, grâce à un schéma communal des modes doux, qui se met en place et se déploiera sur les 4 ans à venir.

Ainsi, vous constaterez cette volonté affirmée dans chacune des différentes politiques et chacun des projets développés tout au long du mandat actuel.

« La volonté de la Municipalité est concrètement de décarboner les sources d'énergie de la collectivité, de travailler sur un mix énergétique, de promouvoir le solaire, l'hydroélectricité, la fin des chaudières au fioul voire au gaz, en mettant en avant le réseau de chaleur urbain... »



© Laurent Saillard

Patrick GENRE,
Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de communes du Grand Pontarlier

Au-delà de ce dossier principal, vous retrouverez dans votre journal toutes les informations qui font la vie quotidienne des Pontissaliennes et des Pontissaliens, un point sur les travaux, sur les engagements associatifs, sur un certain nombre de dossiers en cours. J'espère qu'ils satisferont votre curiosité et vous permettront d'être plus à même de constater les engagements forts à la fois de vos Élus et des services municipaux, que je remercie pour leur efficacité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce numéro de Pontarlier Votre Ville.

Chantiers jeunes

Pilotés par la Commission jeunesse, les chantiers jeunes permettent à 8 jeunes de travailler pendant les vacances scolaires (hors Noël).



Des filles et des garçons entre 14 et 18 ans, venant de quartiers différents de Pontarlier, travaillent ensemble pendant une semaine de 8h à 12h.



Encadrés par le professionnel Rémi OUDOT, ils apprennent à manier outils et rouleaux pour effectuer des petits travaux d'utilité collective, en échange d'une rémunération de 80 €.



Chaque chantier est un projet différent, dans un lieu différent ! Depuis l'été 2021, ce ne sont pas moins de 32 jeunes qui ont rénové des murs, construit des tables et des chaises en palette, des cabanes à insectes et à oiseaux... Prochains chantiers du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août !



Les chantiers jeunes se sont aussi des activités découverte et des rencontres (séance à Flex radio, randonnées, pique-niques...).

Renseignement et inscription :
www.ville-pontarlier.fr
Tél.: 03 81 38 81 55





**NOUVELLE RÉSIDENCE
LE SEKOIA**
au cœur de l'îlot St-Pierre
à Pontarlier

Derniers lots disponibles

**RÉSIDENCE BAS CARBONE
NORME RE2020**



IMMOXALIS
Pontarlier

IMMOXALIS, 12 rue de Besançon, PONTARLIER | 06 46 82 09 45 | www.immoxalis.fr



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

**PSSST !
Avez-vous
pris
rendez-vous ?**

**AVEC L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
pas de déplacement inutile**

via le compte
ameli

OU

par téléphone
3646

ameli.fr

Le Budget 2022,

un budget d'avenir, durable, solidaire et dynamique

Le budget primitif 2022 a été voté par le Conseil Municipal du 12 avril dernier et s'élève à 45 430 895 €. L'objectif est d'opérer une transition vers la sortie de crise sanitaire, vers la mise en œuvre concrète des engagements du mandat.

1

Les grandes orientations du budget 2022

1. Ancrer Pontarlier dans le 21^e siècle avec le déploiement d'infrastructures numériques indispensables à la Ville Intelligente : la fibre et ses objets connectés.
2. Affirmer la transition énergétique : plus de 1 M€ seront consacrés aux économies d'énergie et notamment à l'éclairage public 100 % Led : 400 000 € en 2022 (1.4 M d'€ d'ici 2026), sans oublier la connexion de 5 nouveaux bâtiments municipaux au Réseau de Chaleur Urbain (RCU).
3. Soutenir le Centre Communal d'Action Sociale pour maintenir le niveau d'accompagnement et de services, et préserver les subventions à toutes les associations.
4. Dynamiser la vie locale grâce aux diverses animations événementielles et commerciales, et développer le cœur de ville avec de grands projets urbains à venir.

2

Les projets 2022 amorcent une transition

Les investissements seront guidés par une volonté renforcée de préserver le patrimoine bâti (957 K€) et le patrimoine voirie (1,17 M€). Il s'agit d'accroître les enveloppes progressivement vers plus de maintenance, de rénovation du patrimoine, de transition durable, de créer des schémas directeurs avec des audits complets, de lancer des études pré-opérationnelles...

Ainsi, 9 M d'€ d'investissements sont programmés en 2022 avec notamment :

- la base Kayak : 800 K€
- la ville intelligente : 300 K€
- l'aménagement du Grand Cours : 200 K€
- l'éclairage public Led : 400 K€
- l'école numérique : 240 K€
- terrain synthétique : 50 K€ (étude)
- piste d'athlétisme : 570 K€

BUDGET ANNEXE :

Budget bois et forêt :
543 K€

Transfert du budget eau à la compétence du Grand Pontarlier depuis le 01/01/2022.

À noter : ce budget 2022 sera soumis aux aléas des turbulences sur les marchés des matières premières.
1 K€ = 1 000 €.

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE SUR 100 €

SÉCURITÉ, SALUBRITÉ PUBLIQUE

2,64 €
(Police municipale...)



ENSEIGNEMENT

11,66 €
(écoles primaires...)



CULTURE

19,94 €
(théâtres, musée, archives, médiathèque...)



SPORT ET JEUNESSE

12,70 €
(gymnases, stades, piscine, manifestations sportives...)



ACTION SOCIALE

17,63 €
(subvention au CCAS, actions pour l'enfance et l'adolescence...)



AMÉNAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

15,80 €
(propreté urbaine, éclairage public, transports urbains...)



ACTIONS ÉCONOMIQUES (hors compétences communautaires)

19,63 €
(camping, auberge de jeunesse, animations centre-ville...)



ÉLECTIONS : TOUT UN SERVICE MOBILISÉ

Objectifs recherchés : connaître l'organisation et le déroulement des élections à Pontarlier, rappeler aux Pontissalien.ne.s les modalités d'inscription

Voter à Pontarlier en 5 points clés

2022 aura été une année chargée avec de grandes échéances électorales. Bureaux de vote, inscriptions, procurations, documents valables... L'occasion de faire le point sur ce qu'il faut savoir pour voter.



2

L'inscription sur la liste électorale de Pontarlier est reconduite d'un scrutin à l'autre. Vous recevrez à l'issue votre carte d'électeur par courrier. Si vous êtes nouvel arrivant ou si vous avez déménagé au sein de la commune, vous devez impérativement vous inscrire ou déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie, muni d'une pièce justificative de domicile et de votre pièce d'identité (maximum 5 semaines avant le scrutin).



1

11 bureaux de vote sont répartis sur l'ensemble de la ville et ouverts sans interruption de 8h à 18h (19h pour les Présidentielles). Lors de votre inscription sur les listes électorales, le bureau de vote dans lequel vous devrez vous rendre est automatiquement défini selon votre adresse et apparaît sur votre carte électorale.

3

Pour donner procuration et permettre à une autre personne de voter à votre place dans votre bureau de vote, vous devez vous rendre le plus tôt possible au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance muni de votre justificatif d'identité et des informations concernant la personne à qui vous donnez procuration. Vous pouvez également faire une pré-demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr.



5

Prenez part à l'organisation des élections en devenant assesseur ou scrutateur ! La Ville de Pontarlier recherche activement près de 200 bénévoles à chaque élection. Selon vos envies et vos disponibilités, vous aurez forcément un rôle à jouer. Faites-vous connaître auprès de la mairie !

4

Pour voter le jour J, vous devrez présenter un document d'identité comportant une photo (carte d'identité, passeport, carte Vitale, permis de conduire...) ainsi que votre carte électorale. Même si cette dernière n'est pas obligatoire pour voter, il est tout de même recommandé de vous en munir car elle comporte un numéro permettant de vous retrouver plus rapidement sur la liste.



Élections, La Ville de Pontarlier s'organise

Tout au long de l'année, le service élections de la Ville de Pontarlier prépare les différentes échéances électorales pour permettre aux citoyens de voter dans les meilleures conditions. Un agent est ainsi mobilisé au quotidien, notamment pour préparer les élections à venir.

AU QUOTIDIEN, le service élections se charge des inscriptions sur les listes électorales et des changements d'adresse. En amont de l'élection, il prépare les documents et le matériel nécessaires pour chaque bureau de vote, et notamment la liste d'émargement. Pour ce faire, il consulte le Registre Électoral Universel (REU) mis à jour quotidiennement, centralisant les électeurs à l'échelle du pays en remplacement de l'ancienne liste communale.

LE JOUR DE L'ÉLECTION, l'organisation et le parcours sont toujours les mêmes quel que soit le bureau de vote. L'électeur entre dans le bureau de vote > prend au moins deux bulletins (ou aucun, mais pas un seul) > passe obligatoirement dans l'isoloir seul > se présente devant les membres du bureau pour voter > justifie son identité > met son bulletin dans l'urne > signe la liste d'émargement.

AU SEIN DE CHAQUE BUREAU DE VOTE, sont présents pendant le scrutin :

- 2 assesseurs, qui vérifient l'identité de l'électeur (pièce d'identité et/ou carte électorale), donnent les cartes électorales retournées et vérifient les procurations
- 1 secrétaire, qui vérifie la présence de l'électeur sur la liste d'émargement, annonce « peut voter » et fait signer
- 1 président, responsable du respect de la bonne tenue du bureau, qui vérifie que l'électeur met bien une seule enveloppe dans l'urne et qui annonce « a voté »



De gauche à droite : Assesseur 1 – Assesseur 2 – Président de bureau - Secrétaire

LE VOTE EST TERMINÉ, PLACE MAINTENANT AU DÉPOUILLEMENT réalisé une fois le bureau de vote fermé. Il est opéré par 16 scrutateurs maximum présents dans chaque bureau, répartis par table de quatre. Une fois les bulletins comptabilisés, les résultats sont affichés et transmis par les présidents au bureau central.

LE BUREAU CENTRAL est le centre névralgique durant un scrutin. Il a pour missions de veiller au bon déroulement du scrutin dans les 11 bureaux de vote pontissaliens et de centraliser les résultats afin de les communiquer aux instances nationales qui proclameront les résultats définitifs.

PLUS D'INFOS

service-public.fr

Contact Mairie de Pontarlier :

mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com



« Volontaire aux élections, mon engagement citoyen »

La parole est donnée à celles et ceux qui, lors d'élections, se portent volontaires pour assister les présidents de bureaux de vote ou pour participer au dépouillement. Et si, vous aussi, vous participez ?



© Laurent Saillard

BRIGITTE
o.....

Je suis retraitée depuis un an, j'ai terminé ma carrière à Besançon, à la Direction Départementale des Territoires.

Votre rôle ?

J'occupe le rôle d'assesseur : soit on vérifie l'identité des votants soit on s'occupe des changements d'adresses, des procurations, etc. À la fin, on compte les enveloppes.

Depuis quand ?

J'ai commencé à être assesseur à l'âge de 20 ans. J'ai toujours aimé l'ambiance des bureaux et fait mon travail correctement dans la bonne humeur. En 1983 j'ai été élue municipale, j'ai donc pu être présidente de bureau. J'ai ainsi expérimenté plusieurs rôles.

Vos motifs d'engagement ?

Ce qui me motive c'est avant tout le civisme. Je me sens utile à la collectivité. En plus, pour moi qui reviens sur Pontarlier, cela me permet de revoir du monde.

Avant tout des rencontres

Il faut bien prendre conscience que c'est très peu de temps dans une vie mais que ça aide énormément la collectivité et le système démocratique. Et comme je l'ai déjà dit, on a la chance de rencontrer beaucoup de personnes.



© Laurent Saillard

CLAUDINE
o.....

Je suis commerçante.

Votre rôle ?

Je suis scrutatrice. Jusqu'à présent j'étais convoquée et assignée à une table de 4 personnes, en principe dans mon bureau de vote. On nous donne les enveloppes que l'on ouvre, on les compte et on note les résultats.

Depuis quand ?

Depuis toujours, depuis que j'ai l'âge de voter, je suis présente à toutes les élections à Pontarlier.

Vos motifs d'engagement ?

Quand j'étais jeune, je me demandais comment cela se passait et j'avais envie de connaître les résultats avant tout le monde, surtout que l'on est assigné en général là où on vote donc on connaît les résultats du quartier. J'ai bien aimé alors je suis retournée à chaque élection.

Avant, les gens se déplaçaient au bureau principal pour connaître les résultats, il y avait du monde on faisait des rencontres, on parlait politique. Maintenant il manque de volontaires mais heureusement il y a quelques jeunes qui sont venus en avril nous prêter main-forte ; ils ont adoré et reviendront !

Un super moment

On s'investit pour sa ville. Et puis on discute avec les autres scrutateurs, c'est toujours intéressant. Parfois les bulletins nuls font sourire car certains ont beaucoup d'imagination et d'humour !



© Laurent Saillard

ALAIN
o.....

Je suis retraité depuis plus d'une dizaine d'années. J'étais agent d'entretien dans une clinique de la ville. Une carrière longue de plus de 30 ans. Je fais partie de plusieurs associations.

Votre rôle ?

Je suis assesseur. On tient le bureau avec le président et le secrétaire. Nous sommes deux assesseurs ; nous vérifions l'identité du votant qui va ensuite émarger. On assiste ensuite le président au dépouillement.

Depuis quand ?

Je suis engagé depuis une quarantaine d'années, dès les années 70. J'en ai peut-être manqué quelques-unes mais très peu. La première fois, c'était pour un scrutin cantonal. Une de mes connaissances se présentait et m'a proposé de tenir le rôle d'assesseur. Je me porte volontaire pour chaque scrutin et je serais déçu de ne pas être retenu.

Vos motifs d'engagement ?

Ce qui m'intéresse, c'est qu'on voit beaucoup de monde, de son quartier principalement. Ce qui est attirant c'est aussi de voir l'évolution du vote tout au long de la journée.

Un devoir citoyen

On participe à la vie publique ; pour moi c'est avant tout un devoir. On assiste à des moments clés de la vie politique. C'est d'autant plus intéressant quand les scrutins sont locaux : municipaux, législatifs, etc.



BASTIEN

o.....

Je suis franco-suisse, je vis à Pontarlier depuis 4 ans et je travaille dans le milieu hospitalier.

Votre rôle ?

J'étais assesseur. Cela consiste à contrôler l'identité des électeurs, s'ils sont dans le bon bureau de vote, contrôler les procurations. On en profite aussi pour remettre les cartes électorales qui n'ont pas été délivrées en raison d'une mauvaise adresse. On met alors à jour les coordonnées.

Depuis quand ?

J'ai participé à deux élections, l'année dernière les élections régionales et départementales, et puis cette dernière élection présidentielle.

Vos motifs d'engagement ?

La Ville recherchait des assesseurs. Je me suis dit pourquoi ne pas essayer. J'ai aimé ma première expérience mais c'était plutôt calme. La fréquentation était moindre, si l'on compare à cette élection présidentielle pour laquelle il y avait presque toujours une file d'attente. On essaie d'être rapide mais quand il faut vérifier les adresses ou les procurations cela prend du temps. L'année dernière nous étions encore en plein covid et pour moi c'était une manière de rendre service autrement et de sortir de mon quotidien.

Une expérience conviviale

Au contact des personnes, on découvre comment une élection se déroule et c'est rendre un service citoyen. Il faut essayer une fois dans sa vie d'électeur. Le petit plus, c'est les croissants et le café qui sont offerts !



MARILUZ

o.....

Je suis étudiante en communication et apprentie depuis un an dans un service communication de mairie.

Votre rôle ?

J'assumais le rôle de secrétaire qui vérifiait la présence des électeurs sur la liste et les faisait signer une fois qu'ils avaient voté. À 19h, le bureau de vote ferme et c'est là que tout se joue. Les secrétaires comptent les signatures. Ensuite le nombre d'enveloppes est compté. Les deux chiffres doivent correspondre. Puis le procès-verbal est rempli, on nous rapporte les enveloppes par paquets de 100 et nous notons le nombre de bulletins nuls, blancs, puis les votes. On communique ensuite les résultats au bureau central.

Depuis quand ?

J'ai participé à ma première élection en avril dernier.

Vos motifs d'engagement ?

J'étais curieuse de voir comment est organisé un bureau de vote. Je recommencerai aux élections législatives en juin. C'est un peu stressant la première fois surtout que l'affluence était importante mais pas insurmontable. Il faut veiller à ce que la personne signe dans la bonne case, ça paraît simple mais quand il y a du monde, on essaie de faire vite et il ne faut pas se tromper !

Connaître les élections de l'intérieur

C'est intéressant en tant que citoyen de voir comment cela se passe de l'intérieur ! Toute expérience est bonne à prendre, et, travaillant dans une mairie, je ne me voyais pas ne pas saisir l'occasion.



DANIELLE

o.....

Je suis mère au foyer depuis quelques années. J'ai fait partie de plusieurs associations durant ma vie. J'aime les autres, j'adore discuter avec eux.

Votre rôle ?

Je suis assesseur donc, avec l'aide du président, nous sommes en charge de vérifier que les électeurs respectent le droit électoral et que tout se passe correctement.

Depuis quand ?

J'ai commencé par être scrutatrice il y a maintenant plus de 10 ans. J'avais été sollicitée par un conseiller municipal. Depuis 4 ou 5 ans, je suis maintenant assesseur.

Vos motifs d'engagement ?

A mon sens, c'est un acte citoyen. C'est important pour moi de participer à la vie démocratique de la cité et de l'État. On découvre également comment fonctionne une élection et c'est très intéressant. Le rôle de l'assesseur l'est particulièrement, on découvre vraiment le déroulé d'une élection avec ses règles. Ce qui m'anime le plus c'est d'aider ma municipalité. Cela me permet de rencontrer de nouvelles personnes, de m'ouvrir de nouveaux horizons. De manière générale cela m'apporte de la satisfaction.

Un agréable instant

C'est convivial car on crée du lien. Je pense qu'il faut s'engager de bon cœur. Il ne faut pas prendre cela comme une contrainte mais plutôt comme un bon moment. Les gens ne doivent pas être effrayés à l'idée de tenir un bureau, tout le monde en est capable. D'ailleurs, si vous avez peur de devoir parler de politique dans les bureaux, sachez que, paradoxalement, ce ne sont pas nos sujets de discussion !

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACCESSIBILITÉ

LE SITE DE LA VILLE ENCORE PLUS ACCESSIBLE



Cette année, le site internet municipal se dote d'un nouvel outil pour renforcer son accessibilité avec la solution Lisio. Elle facilite l'usage du site pour des personnes inexpérimentées ou ayant un handicap. Daltonisme, dyslexie, épilepsie photosen-

sible ou encore arthrose et maladie de Parkinson sont ainsi pris en compte par cette solution. Cet outil complet permet également de réduire l'impact carbone du site en choisissant le mode écologique.

À découvrir sur : www.ville-pontarlier.fr

UN BASSIN AU PARC JEANINE DESSAY



Après sa fermeture hivernale, le Parc Jeanine Dessay a rouvert ses portes. La flore s'est gentiment réveillée de l'hiver rude. Les bénévoles et équipes de jardiniers ont œuvré pour rendre cet espace plus beau qu'à sa fermeture. Vous pourrez désormais profiter d'un nouvel espace avec un bassin et une tourbière. Le parc est ouvert jusqu'à la mi-octobre.

Plus d'informations : www.ville-pontarlier.fr/page/activites-et-loisirs/loisirs-et-detentes/parc-jeanine-dessay

EMPLOIS

LA VILLE DE PONTARLIER RECRUTE... SUR LINKEDIN

La Ville de Pontarlier et la CCGP ont désormais leur page LinkedIn, le réseau social professionnel. Les deux collectivités étoffent leur présence numérique pour poster des offres d'emploi et recruter des profils adéquats. De nombreuses offres sont actuellement à pourvoir.



Chiffre clé :

11 vidéos pour faire le point

Une nouvelle fois, vos élus vous présentent individuellement l'avancée de leurs différents projets de mandat 2022. Après deux années d'exercice, chaque élu s'est exprimé dans une courte vidéo. Ces capsules sont disponibles sur YouTube, Facebook et sur le site internet.



À voir sur YouTube : [Ville de Pontarlier / www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr)

PISCINE

PLONGEZ DANS LES ANIMATIONS DE LA PISCINE !

La piscine étoffe son programme d'animations :

- la **soirée détente** et ses bassins à 32°C sont de retour.
- la **piscine est en fête** un après-midi de chaque vacance scolaire avec des thématiques différentes et récréatives
- les **mercredis de l'été** : les enfants et préadolescents profiteront de moments amusants avec des ventre-glisses, des structures gonflables et bien d'autres surprises.
- les **samedis des ados** : deux samedis dans l'année seront dédiés aux adolescents sous forme d'épreuves ludiques.



Plus d'informations : www.ville-pontarlier.fr

Événements, la sélection de la rédaction

DU 25/06/2022 AU 03/07/2022

Fête Foraine MANÈGES ET ATTRACTIONS

La fête foraine de la Saint-Pierre fait son grand retour sur le Plateau multi-activités René Pourny.

Retrouvez des manèges et des attractions pour petits et grands. Et n'hésitez pas à venir en profiter lors de la journée promotionnelle le mercredi 29 juin 2022 !

► **Plus d'infos :**

sortir.ville-pontarlier.fr >
Manifestations phares



© Adabe stock

13/08/2022

Estivales CONCERT GRATUIT

Avec ce grand rendez-vous estival, la Ville de Pontarlier vous propose un concert gratuit en plein air mettant à l'honneur des artistes de la chanson française.

► **Programme à venir sur**
sortir.ville-pontarlier.fr >
Manifestations phares

10/09 ET 11/08 2022

Coulée du Mont d'Or et Marché Paysan FOIRE ET GASTRONOMIE

Organisés par l'association « Commerce Pontarlier Centre », le Syndicat Interprofessionnel du Mont d'Or et les jeunes Agriculteurs du Haut-Doubs en partenariat avec la Ville de Pontarlier.

La Coulée du Mont d'Or fait son grand retour, accompagnée du Marché Paysan sur la place d'Arçon. Au programme : dégustation et vente de production locale : viande, fromage, bière, glace de la ferme... Animations pour enfants et musicales. Restauration rapide et buvette sur place.

► **sortir.ville-pontarlier.fr** >
Manifestations phares



DU 29/06/2022 AU 24/07/2022

Ponta'Beach FÊTE DU SPORT

Cet été profitez de la Ponta'beach en famille ou entre amis pendant un mois !

La Ville de Pontarlier et les clubs sportifs vous proposent des activités sportives et ludiques gratuites, ouvertes à tous.

► **Programme à venir sur**
sortir.ville-pontarlier.fr >
Manifestations phares



24/09/2022

Fête de l'environnement ACCESSIBLE À TOUS

Cette journée de l'environnement est un symbole supplémentaire dans la démarche du développement durable portée par la Ville qui espère voir les Pontissaliens y participer.

► **Programme à venir sur :**
sortir.ville-pontarlier.fr > Manifestations phares

22/10/2022

Super Comice TROUPEAUX EN VILLE !

Organisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Doubs et la Fédération des Comices, le Super Comice revient dans la Ville de Pontarlier !

Les agriculteurs viendront exposer leurs meilleures laitières lors de cette véritable fête de l'élevage. Venez admirer plus de 600 animaux au cœur de la ville. Présentation des animaux, village exposants, nombreuses animations, expositions, restauration sur site, bal populaire... une tradition qui vaut le détour !

► **Plus d'infos sur**
sortir.ville-pontarlier.fr





2 Rue Mervil Z.A.
Les Grands Planchants,
25300 Pontarlier

Tél. : 03 81 39 78 52 www.boisetchauffage.fr



**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



RETROUVEZ NOS CONSEILLERS À

PONTARLIER

26 RUE DES REMPARTS

Contactez-nous au
03.81.38.38.00

(coût d'un appel local)

BANQUE POPULAIRE 
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
La réussite est en vous

www.banquepopulaire.fr/bpbf/

Document à caractère publicitaire. N°RCS : SA Cochinville 4 Capital Variable. 1461 Av N Tolosa. BP 3000 - 21000 Dijon Cedex. SA 021 301 833 0204

Plus de 25 ans d'expérience
et de savoir-faire à votre service !

**CRÉER VOTRE NOUVEL ESPACE
LUMINEUX ET CONFORTABLE !**

ESPACE DE VIE
ESPACE DÉTENTE
ESPACE LOISIRS



Un savoir faire unique à votre service depuis 1994 !

25580 ÉTALANS - 03 81 65 79 29
verandareve.com

Plus de 1000m² d'exposition
avec plus de 15 modèles en situation réelle

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

ACRONYME DE « POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE », POL'EN REPRÉSENTE LA FEUILLE DE ROUTE QUI PERMET À LA COLLECTIVITÉ DE RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, à l'échelle de notre territoire. La stratégie énergétique de la Ville de Pontarlier, lancée en juin 2015 par Christian Pourny, est désormais pilotée par Jean-Marc Grosjean, Adjoint en charge du Développement durable, de la Mobilité, de l'Accessibilité et du Handicap. Elle a notamment pour objectif de diminuer les consommations d'énergie tout en augmentant le recours aux énergies renouvelables. Découvrez le plan d'action 2022-2026...

La politique énergétique de la Ville de Pontarlier **se renouvelle !**



4,5 GWh

d'énergies renouvelables en prévision, soit l'équivalent de la consommation de 1 300 foyers*



-1 GWh

une économie équivalente à la consommation de 250 foyers*



1 million d'euros engagés en 2022

*(hors chauffage)

Chute d'eau des Forges : emplacement de l'une des deux futures microcentrales hydroélectriques

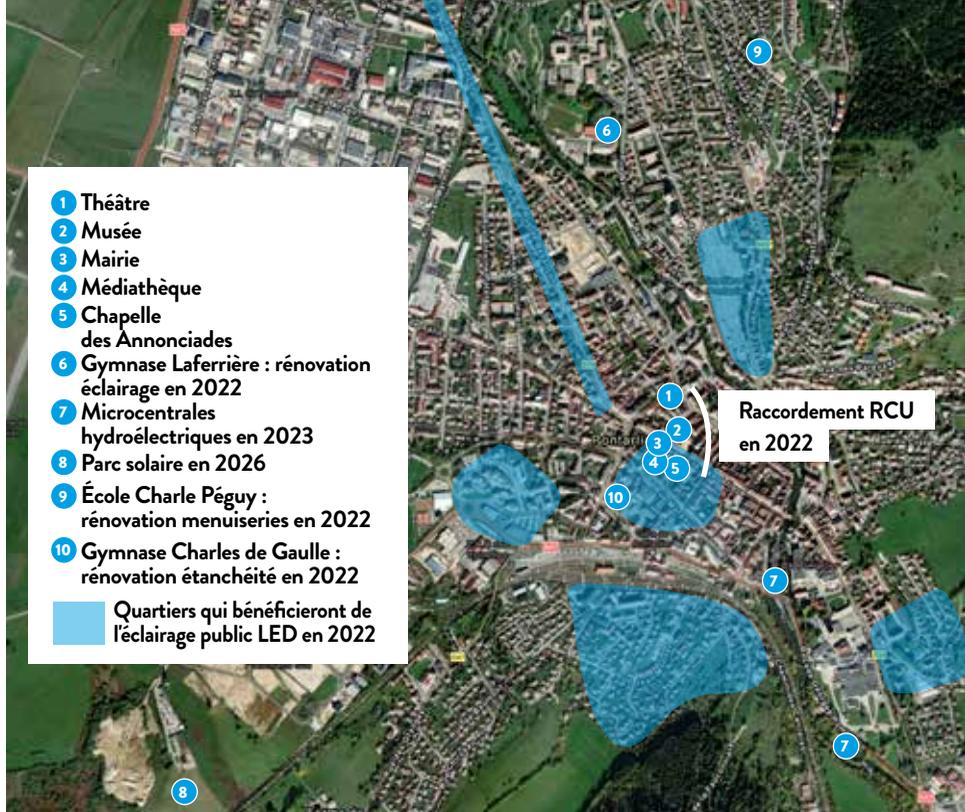
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Depuis le lancement de sa première version en 2015, la politique énergétique de la Ville de Pontarlier a permis de faire émerger des actions et des projets encore à l'œuvre aujourd'hui. C'est notamment grâce à Pol'En qu'a été décidé l'achat d'électricité d'origine renouvelable ou que le projet de construction de deux microcentrales hydroélectriques devrait se concrétiser en 2023.

« Agir dès l'échelle locale, notamment dans la production d'énergies renouvelables. »

Afin de répondre aux enjeux climatiques planétaires, tout en continuant à maîtriser les enjeux économiques de la collectivité, il a paru nécessaire d'actualiser la stratégie énergétique pour l'adapter au mieux aux défis quotidiens tels que l'envolée des prix de l'énergie par exemple.

Une volonté qui s'articule également avec une mise en phase avec la stratégie nationale bas carbone et les objectifs fixés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). C'est pourquoi il est important d'agir à l'échelle locale, notamment dans la production d'énergies renouvelables. La Ville de Pontarlier possède de sérieux atouts pour y parvenir.



Depuis 2021 et la définition d'objectifs ambitieux, les efforts ont été concentrés sur la gestion des espaces et des bâtiments publics mobilisant, par leur transversalité, tous les services de la collectivité. Il faut désormais en faire de même avec toutes les parties prenantes du territoire (associations, citoyens, entreprises...) pour que la transition énergétique se réalise sur tout le territoire communal.

Pol'En a déjà permis de dresser un bilan des installations et pratiques existantes, afin d'identifier les marges

de progression possibles. Cette stratégie est basée sur 4 piliers : les énergies renouvelables, l'efficacité et la sobriété énergétiques, le lien avec la population. 6 axes prioritaires ont été définis : la production d'énergies renouvelables sur le territoire, la consommation d'énergies renouvelables, la rénovation de l'éclairage public, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'écoexemplarité de la Ville, et la sensibilisation et l'information des différents publics (cf. infographie p18).

CALENDRIER

LE PLAN D'ACTION D'ICI 2026*

2022



- Raccordement de 5 bâtiments municipaux au réseau de chaleur urbain (RCU) : Mairie, Théâtre Blier, Musée, Médiathèque et Chapelle des Annonciades
- Rénovation de l'éclairage public : remplacement de 450 lanternes
- Décisions stratégiques concernant le schéma directeur immobilier et énergétique (rénovation essentiellement)

2023



- Début des travaux des 2 microcentrales hydroélectriques sur le Doubs
- Installation d'une chaudière biomasse dans la future base de kayak

2024

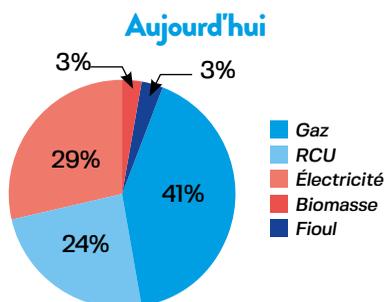


- Mise en service des 2 microcentrales hydroélectriques

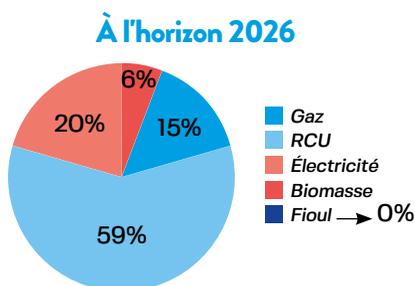
— Poursuite raccordement RCU, rénovation éclairage public et isolation de bâtiments. —



Mix énergétique de la Ville pour les besoins en énergie (bâtiments + éclairage)



15,8 GWh consommés en 2021



Objectifs : 14,2 GWh en 2026

RCU : réseau de chauffage et eau chaude sanitaire alimenté par la combustion des déchets géré par Préval Haut-Doubs

2025



- Début des travaux du parc solaire sur l'ancienne décharge

2026



- Mise en service du parc solaire
- 100 % de l'éclairage public passé en LED

*prévisionnel



3 QUESTIONS À...

PIERRE-YVES SIRAMY,
Directeur de l'Ingénierie et de la Transition Énergétique

JEAN-MARC GROSJEAN,
Adjoint en charge du Développement durable, de la Mobilité, de l'Accessibilité et du Handicap

CHRISTOPHE DEMESMAY,
Maître d'œuvre Infrastructures - Voirie - Réseaux Secs

Qu'est-ce que Pol'En représente pour vous ?

Jean-Marc Grosjean

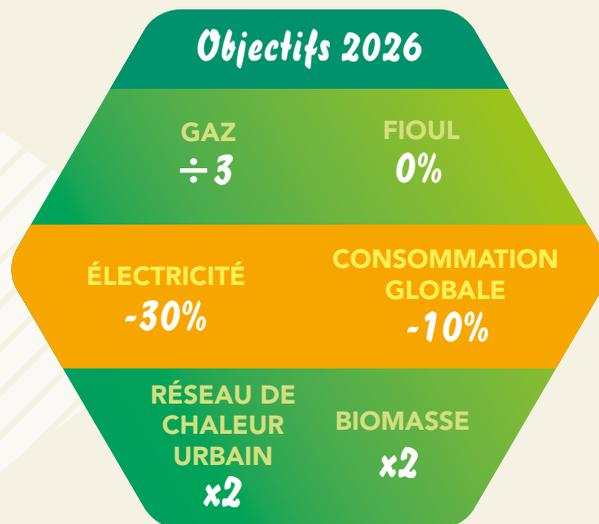
Pol'En résulte surtout de la volonté de donner un cadre lisible pour nos actions en faveur de la transition énergétique. C'est un combiné entre la stratégie et l'opérationnel, qui nous permet d'expliquer aux Pontissalien.ne.s nos objectifs et comment nous comptons y arriver. Dans un premier temps, je souhaite mobiliser toutes les parties prenantes liées à la collectivité, puis dans un second, tous les acteurs du territoire, privés ou publics, afin d'obtenir des résultats à l'échelle de toute la ville, et pas uniquement sur le patrimoine.

Pierre-Yves Siramy

Pour les bâtiments de la collectivité, il s'agit d'abord de planifier la transition énergétique sur le long terme afin d'avoir une vision globale des investissements à conduire et une cohérence d'ensemble lorsqu'on engage des travaux. Ces derniers peuvent se traduire par des interventions sur l'isolation, le changement de mode de chauffage ou encore d'éclairage. La première économie est d'éclairer et de chauffer les locaux que lorsqu'ils sont occupés.

Christophe Demesmay

Pol'En se traduit notamment par la mise en place du plan lumière : une nouvelle politique en matière d'éclairage public alliant économies d'énergie et exploitation raisonnée. C'est tout l'enjeu de Pol'En : améliorer l'éclairage en augmentant la qualité du service tout en consommant le moins d'énergie, grâce à la mise en place d'outils de pilotage performants et aux échanges avec les acteurs du secteur, notamment privés.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Consommation d'énergies renouvelables

⇒ OBJECTIF : Réduire les émissions de gaz à effet de serre



⇒ RÉSULTATS ATTENDUS :
100% d'électricité d'origine renouvelable



Production d'énergies renouvelables

⇒ OBJECTIF : Utiliser les différentes potentialités du territoire (solaire, hydraulique)

AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Ecoexemplarité de la ville

⇒ OBJECTIF : Adoption de bonnes pratiques visant à réduire nos consommations par l'usage

INVESTIR POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Rénovation de l'éclairage public

⇒ OBJECTIFS : Réduire fortement les consommations d'électricité et la pollution lumineuse

Développer une démarche de ville intelligente

⇒ RÉSULTATS ATTENDUS :
100% de renouvellement de l'éclairage public en LED



Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

⇒ OBJECTIF : Réduire les consommations d'énergie et maîtriser les dépenses de fonctionnement



Sensibilisation et information des différents publics

Énergies renouvelables



◀ Flashez ce QR Code pour découvrir l'infographie complète

CCAS

Les premiers seniors s'installent



Tandis que les constructions sur l'îlot Saint-Pierre se poursuivent, en février 2022 avaient lieu les premières entrées à la résidence senior. Les 30 logements neufs et adaptés sont progressivement occupés. Une commission d'attribution des places s'est tenue le 9 décembre 2021 afin de distribuer les appartements allant du F1 au F3. Plusieurs critères étaient pris en compte avec notamment les revenus, l'âge, la situation locative, etc.

La commission a privilégié la diversité des profils pour favoriser la complémentarité et l'entraide entre locataires au sein de la résidence. Le CCAS se charge également d'animer la salle de convivialité pour renforcer les liens. Ce nouveau lieu de vie a également apporté une solution d'hébergement social à une dizaine de personnes, qui ont elles-mêmes libéré des logements sociaux pour d'autres demandeurs sur Pontarlier.

CCAS

LA VILLE DE PONTARLIER SE MOBILISE POUR LES PLACEMENTS D'URGENCE

La Ville de Pontarlier met à disposition des appartements pour les personnes victimes de violences et depuis peu pour les réfugiés ukrainiens. Quatre appartements municipaux sont ainsi alloués aux accueils d'urgence. Pour certaines situations familiales, les appartements se révèlent plus adaptés. Par ailleurs, les appartements réservés aux ressortissants ukrainiens sont directement proposés aux services de l'État qui centralisent leur accueil.



EN BREF...

PETITE ENFANCE : LES PLACES DE 2022 ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES

Une commission d'attribution des places en crèche s'est réunie en mars pour statuer sur la rentrée de septembre 2022 dans les 5 structures gérées par le CCAS de Pontarlier. 145 demandes ont été enregistrées auprès du Point Information Crèche pour 58 réponses positives. Tous les dossiers de demande ont été analysés selon plusieurs critères préétablis avec un système de points et de manière anonyme.

► Pour plus d'information :
03 81 46 51 36 /
c.c.a.s@ville-pontarlier.com



LE CCAS VEILLE EN PÉRIODE DE CANICULE

Comme pour la veille hivernale, les équipes du CCAS de Pontarlier, avec plusieurs partenaires, se mobilisent en été pour protéger les plus fragiles. Pendant les périodes de canicule, les personnes inscrites sur un registre sont contactées et suivies pour s'assurer de leur bonne santé. Si vous souhaitez intégrer cette liste ou connaissez une personne concernée, veuillez contacter le CCAS.



► Contact : 03 81 46 51 36 /
c.c.a.s@ville-pontarlier.com



EN COURS



Aires de jeux – rénovations 2022

Sur la base d'un audit remis à jour chaque année, la collectivité investit dans la rénovation et/ou la création d'aires de jeux. Début 2022, les travaux du programme 2021 non réalisés seront mis en œuvre pour un budget de 150 000 €. D'ici l'été, seront ainsi rénovés totalement ou partiellement :

NATURE DES TRAVAUX :

Square les Argilliers :

1 balançoire double et sol souple

Square Camus : double balançoire, jeux à ressort, maison/toboggan et sol souple

Crèche Pirouette : maison/toboggan

Square Clémenceau :

maison/toboggan, jeux à ressort, jeux de balancement et sol souple

Terrain multisports du quartier des pareuses :

rénovation complète, foot/basket et sol gazon synthétique.



DURÉE DES TRAVAUX :

3 MOIS (livraison été 2022)

MONTANT :

150 000 € HT

FINANCEURS : Ville de Pontarlier



Plan de circulation et de stationnement à Pontarlier



À L'ÉTUDE

La Ville de Pontarlier travaille à la refonte de son plan de circulation et de stationnement, préalable indispensable à l'établissement d'un nouveau règlement de voirie.

« Un plan de circulation et de stationnement est un document qui permet de hiérarchiser l'espace public selon les usages actuels (flux des voitures, deux roues, vélos, piétons, autres...) et futurs (vision prospective sur l'urbanisation future de la commune). Ce plan doit combiner une analyse des problématiques de circulation, de stationnement et d'aménagement à l'échelle communale globale, et une déclinaison permettant de résoudre des problématiques plus fines, par secteur (quartier) stratégique.

NATURE DE LA REFONTE :

L'objectif est de requalifier l'utilisation de l'espace public selon les différents modes de circulation, en incluant notamment les modes doux. Ce diagnostic fonctionnel permettra d'établir des fiches actions pour assurer des déplacements cohérents et une circulation sécurisée pour tous.



PLANNING :

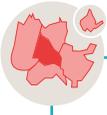
étude jusqu'à octobre 2022

MONTANT PRÉVISIONNEL :

en cours d'estimation

FINANCEMENT :

Ville de Pontarlier



EN COURS

Étude pour création d'un nouveau terrain synthétique

NATURE DES OPÉRATIONS :

La Ville de Pontarlier lance la création d'un nouveau terrain synthétique multisports en lieu et place de l'actuel terrain de rugby. Aujourd'hui, sont engagées différentes missions avec un bureau d'études : étude géotechnique et relevé topographique. L'objectif est d'élaborer le cahier des charges de consultation de la future maîtrise d'œuvre à qui sera confié l'aménagement du terrain.

CALENDRIER :

études et consultation des entreprises en 2022

travaux début 2023

MONTANT :

50 000 € TTC
d'études



À VENIR

Étanchéité du gymnase Charles de Gaulle

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER :

À l'occasion de l'étude de faisabilité de l'étanchéité programmée sur ce gymnase, les services techniques analysent également la possibilité d'isoler le bâtiment. Des démarches sont engagées pour obtenir un classement thermique ouvrant droit à des subventions.

CALENDRIER :

consultation des entreprises d'ici juillet 2022

travaux à l'automne 2022

MONTANT : 200 000 € TTC



EN COURS

Programme voirie et éclairage public 2022

Un large programme de réfection est engagé pour préserver et réhabiliter le patrimoine et accélérer la transition énergétique.

CALENDRIER : 2022

Programme de réfection de la voirie > 45 rues

MONTANT : 1 million d'€ TTC

Programme rénovation de l'éclairage public vers le 100 % Led > 450 points lumineux

MONTANT : 400 000 € TTC



EN COURS

Nouvelle base pour le club de canoë-kayak

NATURE DES TRAVAUX EN COURS :

Les travaux de création d'un bâtiment contemporain, sobre et adapté à la pratique des licenciés et à l'accueil des groupes scolaires, ont débuté. Le terrassement et les fondations profondes ont laissé place aux fondations et à la maçonnerie. Les premiers murs devraient être érigés courant juillet. Suivront ensuite la charpente et la couverture.

CALENDRIER :

12 mois de travaux

livraison programmée au printemps 2023

MONTANT :

1,5 million d'€ TTC

(études comprises)

FINANCEMENT : DETR, Région, Département



Fondations profondes de la base de Kayak



RÉALISÉ ET À VENIR

Travaux dans les écoles maternelles et primaires

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER :

L'école primaire Pergaud verra deux sols de classes revêtus d'un nouveau sol souple PVC prochainement. L'ensemble des portes de l'école primaire et trois de l'école maternelle ont déjà été changées pour des modèles isolants en aluminium.

De nombreux travaux seront également réalisés en régie cet été :

- menuiserie : fabrication et aménagement de rangements (écoles maternelles Joliot Curie, Cordier, Vauthier et Peguy)
- peinture (hall, salle ou couloir...) : écoles Pergaud, Vauthier, Joliot Curie et Cordier.

CALENDRIER :

courant été 2022

MONTANT : 8 000 € TTC pour les sols,
48 000 € TTC pour les portes peintures réalisées en régie

Découvrez la liste des rues concernées en 2022 sur ville-pontarlier.fr et mensuellement dans votre Newsletter Travaux.

PROGRAMME IMMOBILIER À PONTARLIER



MCC AGENCE/REALTE - 03 81 55 44 44 - www.mcc-agence.fr

Les Villas St-Pierre



03 81 46 71 87 www.de-giorgi.fr
30, rue Denis Papin à Pontarlier

L'OR, L'INVESTISSEMENT QUI RAPPORTE.



8, rue de la Halle
25300 PONTARLIER
Tél. 03 81 39 31 90

Ouvert du Mardi au Vendredi
(9h30-12h30 et 13h30-18h)

4, rue Moncey
25000 BESANÇON
Tél. 03 63 01 17 57

Ouvert du Lundi au Samedi
(9h30-12h30 et 13h30-18h)



**COMPTOIR
NATIONAL
DE L'OR**
Professionnels de l'Or depuis 1976

comptoirnationaldelor.fr

 **N°Vert 0 800 744 144**

Ou rendez-vous dans l'un de nos 60 comptoirs.

Restez connectés à **vo**tre Ville !

LES SUPPORTS D'INFORMATIONS DES USAGERS, GRATUITS ET FACILES D'ACCÈS !

La Ville de Pontarlier fait rayonner l'information au plus près des usagers en allant à leur rencontre sur les médias phares : Youtube, Facebook, Instagram, sites web, SMS info, journal municipal, agenda mensuel, mailing... sont autant de moyens déployés pour vous tenir informés !

LE DIGITAL COMME CONNEXION À L'INFORMATION

Vous cherchez des informations pratiques, actualités, événements en lien avec le territoire ? Il y a fort à penser que vous les trouverez sur les sites de la Ville ou du Grand Pontarlier ! Pour vous tenir au plus près de l'information sans avoir à la chercher, inscrivez-vous à nos newsletters et aux SMS infos de la Ville et du Grand Pontarlier !

► www.ville-pontarlier.fr/page/votre-mairie/vous-informer/newsletter-1



UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Après la chaîne Youtube et la page Facebook, le compte officiel Instagram est lancé !

Ces supports placent votre ville sous un autre angle de vue, avec des informations en « coulisses », le partage de belles photos, des actualités exclusives, culturelles, événementielles, jeunesse, etc.

► www.youtube.com/user/MairiedePontarlier

► www.facebook.com/villedepontarlier

► www.instagram.com/villedepontarlier/

DES SUPPORTS IMPRIMÉS GRATUITS ET LARGEMENT DISTRIBUÉS

En plus des moyens en ligne, la Ville de Pontarlier édite et distribue le journal municipal « Pontarlier votre Ville », un bi-annuel d'informations clés détaillant les projets entrepris et événements portés par la collectivité. Le Rendez-vous Animations est quant à lui un mensuel de la programmation événementielle du territoire.

► Pontarlier Votre Ville :

www.ville-pontarlier.fr/kiosque/cat/2

► Rendez-vous Animations :

www.ville-pontarlier.fr/kiosque/cat/6



De l'Adapei du Doubs à la « Fondation Pluriel »

Conjuguer les singularités

L'Association Adapei du Doubs s'est transformée en une Fondation Reconnue d'Utilité Publique baptisée « Fondation Pluriel ». Il s'agit d'un changement important pour la structure, bien connue à Pontarlier à travers ses établissements et services et notamment sa blanchisserie : l'UNAP. La Fondation accompagne localement près de 500 personnes en situation de handicap.

01 HISTOIRE

La Fondation Pluriel, née en mars 2022, poursuit une histoire commencée dans les années 50 avec la création d'une première association de parents d'enfants porteurs d'un handicap mental l'« Adapei » dans le département du Doubs.

02 ORGANISATION

La Fondation Pluriel est présidée par Jean-François GIRARDOT, parent d'un enfant en situation de handicap. Celui-ci s'appuie sur un conseil d'administration expert et ouvert de 15 personnes. C'est Franck AIGUBELLE qui assure la direction générale.

03 AMBITION

La Fondation Pluriel s'engage au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale. Son ambition est d'impulser et de fédérer les énergies pour que chaque personne accompagnée par la Fondation Pluriel puisse vivre et exercer pleinement ses droits dans une société plus inclusive (scolarisation, travail, habitat, accès aux soins, à la culture, etc.).

04

QUE DEVIENT L'ADAPEI DU DOUBS ?

Une nouvelle association « Adapei du Doubs », reprenant le nom historique, a été créée. Elle assure l'animation associative, la défense des droits des personnes en situation de handicap mental et de leur famille, ainsi que le militantisme. Elle organise toujours la traditionnelle Opération Brioches.

05

SOUTIEN

Pour soutenir la Fondation, vous pouvez réaliser un don, devenir bénévole, faire appel aux offres de services proposées à Pontarlier : la blanchisserie l'UNAP ou le restaurant Vertuose by Uzel, etc. Les entreprises peuvent également verser leur taxe d'apprentissage.

FONDATION
PLURIEL

Conjuguons nos singularités

EN CHIFFRES

3 600 personnes
accompagnées
69 établissements
et services
2 000 professionnels
engagés

+ d'infos

Président : Jean-François GIRARDOT

www.fondationpluriel.org

Courriel : contact@fpluriel.org

Tél : 03 81 51 96 20

Aviron Pontissalien Lac Saint-Point Quand aviron rime avec évasion !

Un écrin de verdure et de sapins, l'air de l'altitude, le soleil et le tintement des cloches des vaches... cela ne fait aucun doute, la promesse offerte par le club d'aviron pontissalien posté au bord du lac Saint-Point est belle !

Second club de France en altitude, le club est implanté depuis 6 ans dans un local dédié au pied de la commune de Malbuisson. Cette particularité géographique offre aux licenciés une saison courte mais intense : d'avril à octobre, le lac vit au rythme du passage des bateaux et de leurs rameurs.

Double, skiff, yolette, coulisse, un vocabulaire riche et vivant est employé par les permanents du club et notamment son président M. Bruno COMBASSON pour décrire leurs activités. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il n'est pas réservé à une élite. À l'instar de l'image du sport technique et « fier » véhiculée par la compétition, l'aviron est aussi un sport de loisir accessible à tous : aux enfants dès 10/12 ans, aux hommes mais aussi aux femmes. Seules conditions : savoir nager 50 mètres, et venir avec sa bonne humeur !

Pour achever de convaincre les plus réticents, Franck DEVOIR, l'un des éducateurs diplômés de la Fédération, surenchérit : « c'est un sport porté » qui ne traumatise ni le dos ni les articulations. Au bout de quelques séances, les premiers gestes techniques sont acquis et déjà les premières sensations de glisse et de cohésion se font ressentir... Pour les plus sportifs qui souhaiteraient s'initier, il est possible de faire ses premières armes au club, et de poursuivre en compétition notamment à Besançon. En résumé, il n'y a pas de complexe à avoir, le club accueille tous les profils et tous les niveaux, qui plus est dans un cadre exceptionnel !



Franck DEVOIR

Enseignant dans un lycée technique, Franck est également éducateur fédéral pour le club pontissalien et pratique l'aviron depuis une vingtaine d'années. Il est chargé de fédérer les moniteurs et de répondre aux besoins d'encadrement, tout en maintenant un accueil chaleureux. Ce qu'il fait naturellement, tant il communique sa joie de vivre aux adhérents !

AVIRON PONTISSALIEN

Base nautique de Malbuisson
25160 MALBUISSON
06 51 26 39 36 / 06 60 32 19 49
avironpontissalien.fr
bruno.combasson@yahoo.fr



LE CLUB EN CHIFFRES

40 à 50 licenciés
840 m d'altitude
34 ans d'existence



Le Château de Joux inaugure ses Ponts !

En juin les nouveaux ponts-levis à bielles et à flèches, le Pont dormant ainsi que la Porte d'honneur seront inaugurés. À découvrir lors de votre prochaine visite ! Un grand merci aux financeurs aux côtés de la CCGP : l'État, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, la « Mission Stéphane Bern, patrimoine en péril », la Fondation du patrimoine, AXA, Schrader, le Crédit Mutuel et les donateurs.

► Plus d'informations et programme des animations estivales à retrouver sur chateaudejoux.com



La Communauté de Communes du Grand Pontarlier lance son Projet Alimentaire Territorial !

Le 21 mars 2022 a eu lieu le séminaire de lancement du Projet Alimentaire Territorial. Ce projet de développement durable en partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture permettra de favoriser les productions locales et de recréer du lien entre consommateurs et agriculteurs. Pour ce faire et avec la collaboration transversale et

collective des acteurs du territoire, un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sera réalisé d'ici fin 2022. Ainsi, un plan d'actions pourra être élaboré en 2023 pour être opérationnel dès 2024.

► Plus d'infos : www.grandpontarlier.fr



OPAH – étude pré-opérationnelle

En vue de la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire, l'association SOLIHA a été missionnée par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier afin de lancer notamment une enquête à destination du grand public.

Objectif ? Connaître les besoins et ressentis des habitants en matière de logement et de cadre de vie afin de lancer un programme d'aide à la réhabilitation des logements.

Résultat ? 303 réponses étaient recensées à la mi-mai, avant la clôture au 31 mai. C'est à l'issue de cette étude que la collectivité décidera de lancer ou non la phase opérationnelle de l'OPAH.

► Plus d'infos : www.grandpontarlier.fr



Nouveau site internet à venir...

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier travaille depuis plusieurs mois à la refonte de son site internet. Découvrez cette plateforme prochainement, toujours plus proche des habitants.

Point sur la ZAE des Gravilliers

En 2022, 35 parcelles sont proposées à la vente selon deux tarifs votés par le Conseil Communautaire (60 €/m² en fond de zone et 108 €/m² en cœur de zone). De nombreuses candidatures ont été déposées en vue des attributions programmées cet été. Les travaux dureront jusqu'à la fin de l'année et les ventes pourront avoir lieu à l'issue de ceux-ci. Les premiers aménagements par les attributaires pourront débuter au printemps prochain. L'investissement de ces futures entreprises dans l'économie locale est estimé à 100 millions d'€. À la fin du chantier, les aménagements extérieurs dont le rond-point au carrefour Préal Haut-Doubs/CCGP/SDIS démarreront afin de faciliter l'accès et la sortie de zone sur la RN57.

Groupe majoritaire

« Pontarlier, territoire d'avenir, durablement, solidaire et dynamique »

Notre groupe majoritaire met un point d'honneur à rester fidèle à ses engagements de campagne, notamment lorsqu'il est question du budget. L'enjeu est de rester à l'équilibre tout en conciliant la situation économique actuelle avec le développement de notre ville.

Le développement durable est au cœur de nos préoccupations. Avec notamment le développement du réseau de chaleur urbain et les travaux de rénovation permettant de réduire la facture énergétique. La solidarité passe bien sûr par le soutien sans faille à toutes nos associations. C'est pourquoi il n'y a pas eu de baisse dans le budget alloué aux subventions annuelles.

Le dynamisme de la ville est un atout majeur notamment avec le développement du numérique, nous devons imaginer la ville de demain.

À côté de ces investissements, nous n'oublions pas l'entretien et la conservation de notre patrimoine qu'il soit

éducatif avec l'entretien des écoles, sportif avec la rénovation de la piste d'athlétisme, culturel avec la rénovation de l'orgue de l'église Saint-Bénigne, historique avec l'étude de la rénovation de la porte Saint-Pierre. Sans oublier les aménagements urbains nécessaires au bon fonctionnement de notre ville.

Parallèlement à la construction du budget, il nous semble primordial d'organiser la saison estivale de notre ville. Le dynamisme de toutes nos activités sportives, culturelles et associatives est une priorité.

Événement incontournable de la vie des Pontissaliens, la PontaBeach sera de retour du 29 juin au 22 juillet. La fin de l'année scolaire et le début des vacances sont le moment idéal pour le divertissement et la convivialité des petits et des grands.

Cet été sera marqué par une programmation musicale fournie. Notre souhait est de faire vivre les différents lieux de

rencontre extérieurs de notre ville. Dès le mois de juin, nous vous proposerons un florilège de concerts dans le cadre magnifique du parc Jeanine Dessay. Ce jardin botanique aux 1100 espèces qui a su traverser les siècles vient d'être agrémenté par la création d'un bassin, d'un jardin alpin ainsi que d'une tourbière. C'est un réel plaisir de recevoir des artistes dans ce cadre d'exception propice à la détente.

Nous vous annonçons le retour des grandes Estivales en août avec le concert offert par la Ville de Pontarlier. Cette soirée doit permettre à toutes les générations de se retrouver au centre-ville pour un moment festif.

Face à son succès, le silent party sera reconduite sur le site du Grand Cours également animé par la promotion de jeunes talents que nous retrouverons aussi au parc des Ouilions.

À toutes et tous, nous vous souhaitons un très bel été.

Groupe d'opposition « Pontarlier, ville écologique et solidaire »

Forêt : pour une gouvernance durable

Depuis des temps immémoriaux Pontarlier a toujours pu s'enorgueillir de sa forêt qui recouvre la moitié de ses 42 km². La commune est elle-même propriétaire du quart de cette surface, soit un peu plus de 1 000 hectares. Si sa gestion technique est obligatoirement confiée à l'ONF, c'est aux élus municipaux de décider des orientations de cette gestion, particulièrement dans le cadre du « plan d'aménagement » conçu pour une vingtaine d'années en liaison avec l'ONF. Au moment où ce journal municipal paraît, le nouveau plan aura peut-être été adopté. Les élu.e.s du groupe « Pontarlier, ville écologique et solidaire » se sont particulièrement investi.e.s dans son élaboration. Il s'agit de faire face aux périls dus au réchauffement climatique dont certaines consé-

quences sont déjà visibles : attaques des scolytes qui détruisent les épicéas et dépérissement des sapins sous l'effet des sécheresses à répétition. Il a fallu prendre des décisions à conséquences économiques immédiates en réduisant le volume annuel des coupes afin d'éviter un effondrement complet des cours du bois. Mais le réchauffement impose aussi d'orienter la gestion sylvicole pour le long, le très long terme. Il est probable que les sapins et les épicéas seront les espèces les plus menacées par l'élévation des températures et les sécheresses qui les accompagneront. Alors, quelles forêts pour les générations futures ? Si nous devons intervenir, et c'est le sens des plans d'aménagement, les décisions que nous prenons aujourd'hui doivent avoir comme priorité la fonction écologique des forêts. Faute de certitudes,

nous avons milité pour favoriser la plus grande diversité des essences, à conserver et/ou à introduire, espérant ainsi contribuer à une meilleure résilience des milieux naturels. Nous insistons aussi pour que l'ensemble des intervenants en forêt, des propriétaires, publics et privés, jusqu'aux scieurs se rencontrent régulièrement, afin que tous œuvrent dans le même sens. C'est à la Ville de Pontarlier de prendre l'initiative d'organiser annuellement une rencontre de tous les professionnels du secteur. Car il s'agit de questionner, tous les ans, parcelle par parcelle, la pertinence de nos interventions et, si besoin, de les réorienter. Pour cela, nous aurons besoin de faire appel à l'intelligence collective de toutes celles et tous ceux qui aiment nos forêts.



LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

ATLAS
Home/

**70 Rue de Salins
25300 PONTARLIER**



OFFICEIMMOBILIER

ACCÉLÉRATEUR DE BONNES RENCONTRES

VOTRE SPÉCIALISTE

ACHAT - VENTE - ESTIMATION
À PONTARLIER

6 SQUARE VANDEL | 25300 PONTARLIER
03 81 82 08 12 | OFFICE-IMMO.FR

